FILIÈRE PPAM BIO

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ÉDITION 2026

Publication de l'ORAB Auvergne-Rhône-Alpes

LA FILIÈRE PPAM, C'EST QUOI ?

Les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) regroupent une diversité de plantes cultivées ou cueillies pour leurs propriétés. **La lavande et le lavandin sont les plus répandues et représentent près de 40% des surfaces, essentiellement localisées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et Auvergne-Rhône-Alpes.**

Trois régions concentrent 78% de la production française bio : Occitanie (6 643 ha*), PACA (4 885 ha*) et Auvergne-Rhône-Alpes (3 335 ha*). Si en région PACA, les exploitations sont essentiellement orientées vers la culture de lavande et lavandin, la région Auvergne-Rhône-Alpes est caractérisée par des exploitations plus diversifiées et ayant de plus petites surfaces.

Les départements du Gers, Drôme, Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence regroupent à eux-seuls 51% des surfaces de PPAM bio en France. **La Drôme est le 2e département de France en surfaces de PPAM bio avec 13% des surfaces nationales.**

Les produits de la filière

Les filières PPAM interviennent dans de nombreux débouchés.

Aromatiques
Thym, romarin, menthe, safran, etc.

Médicinales
Verveine, mélisse, calendula, ortie, etc.

Parfum
Lavande, lavandin, sauge sclarée, etc.

Le marché alimentaire

PLANTES SÈCHES
Fleurs, feuilles et graines pour tisanes et aromates

ARÔMES
Huiles essentielles, hydrolats ou extraits végétaux

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
Poudres de plantes en gélules

Le secteur médical et pharmaceutique

AROMATHÉRAPIE
Huiles essentielles

HERBORISTERIE
Tisanes, décoctions

PHYTOTHÉRAPIE
Extraits végétaux

Le marché cosmétique, les produits d'hygiène et la détergence

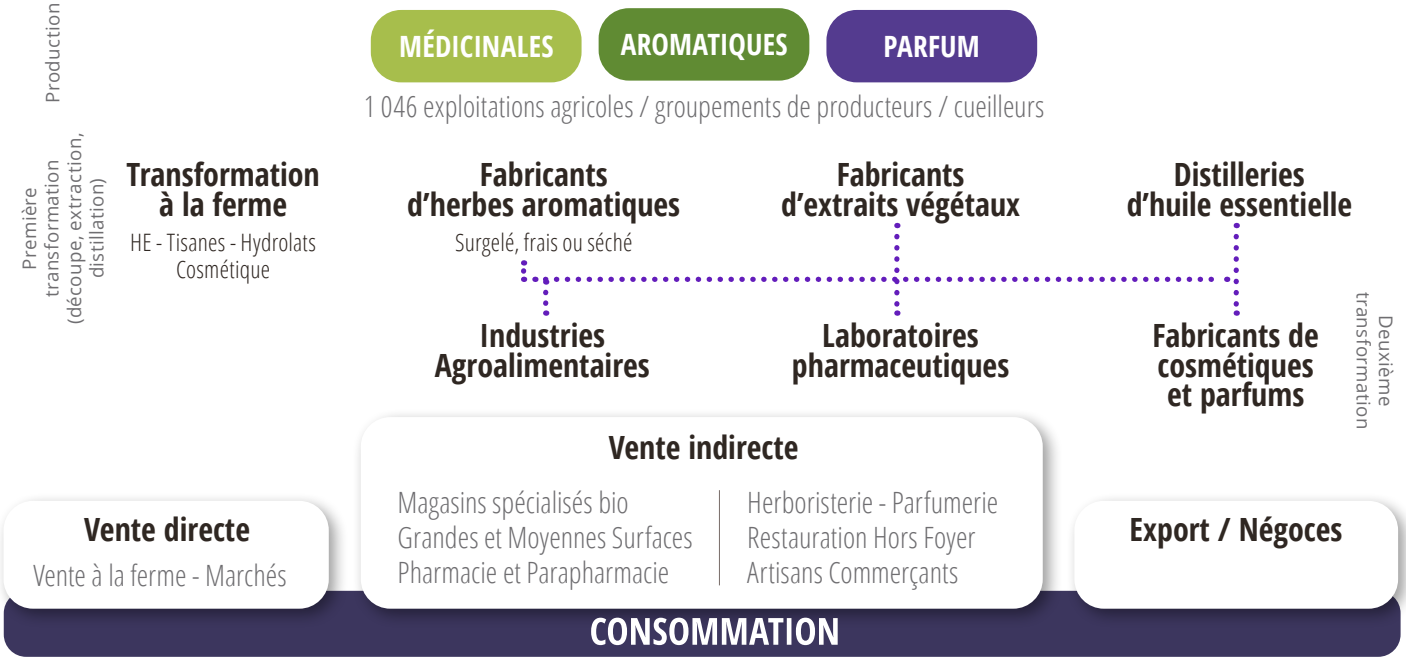
INGRÉDIENTS
Huiles essentielles, hydrolats ou extraits de plantes

ARÔMES
Huiles essentielles, hydrolats ou extraits végétaux

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
Poudres de plantes en gélules

Les **filières alimentation et santé animale** utilisent également des PPAM sous diverses formes. Ce marché est en croissance.

Organisation de la filière PPAM biologique en Auvergne-Rhône-Alpes



À noter que le houblon n'est pas pris en compte dans les données de cette fiche

L'AMONT

En Auvergne-Rhône-Alpes en 2025 (Agence Bio - OC, 2025) :

1 046 **EXPLOITATIONS AGRICOLES** productrices de PPAM bio

386 **EXPLOITATIONS AGRICOLES** dont c'est la production principale (37%).

2 936 **HA EN BIO** et 399 ha en conversion.

32,3 % **des surfaces de PPAM sont en bio**

LES LABELS

Les labels AB / Eurofeuille s'appliquent aux produits destinés à l'alimentation, comme les tisanes et les herbes aromatiques, les compléments alimentaires ainsi que les huiles essentielles. Dans le secteur cosmétique, non alimentaire donc non certifiable AB, c'est le référentiel "COSMOS ORGANIC" qui valorise la production bio, via le label privé Cosmébio. Il existe aussi des cahiers des charges privés tels que Nature & Progrès ou Simples.

2 ÈME RÉGION FRANÇAISE en nombre de fermes

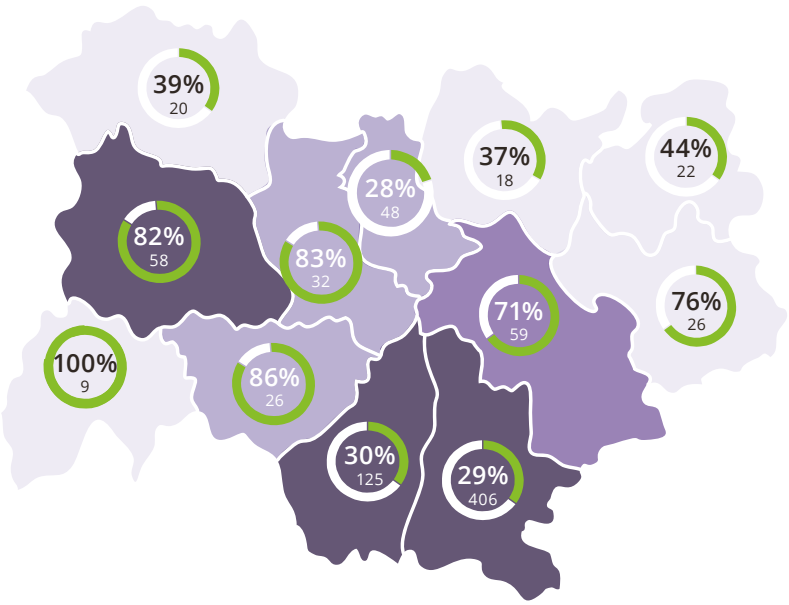
3 ÈME RÉGION FRANÇAISE en surfaces de PPAM bio (après Occitanie et PACA)

18 % des surfaces de PPAM bio sont en Auvergne-Rhône-Alpes

20 % des exploitations de PPAM bio sont en Auvergne-Rhône-Alpes

Cartographie des surfaces et du nombre d'exploitations en PPAM Bio en Auvergne-Rhône-Alpes[1]

Les départements qui concentrent les surfaces de PPAM bio dans la région sont principalement la Drôme et l'Ardèche : ils représentent 88% des surfaces régionales avec un modèle d'exploitation proche de celui de la région PACA (producteur mécanisé en lavande, lavandin, thym). Cependant d'autres territoires comptent des exploitations plus diversifiées.



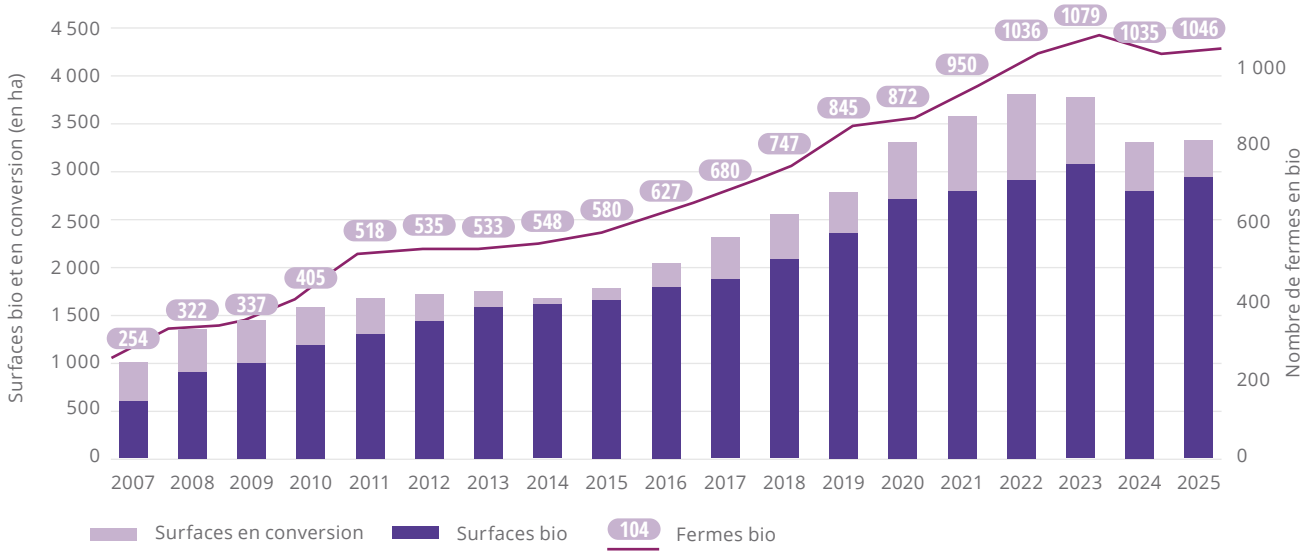
Part des surfaces de PPAM en 2020
- Surface en PPAM bio
- Surface en PPAM non bio

% : part des surfaces PPAM en bio
XX : nombre d'exploitations en bio

Surfaces en PPAM bio en 2025 (en ha)
- ≤ 30
- 15 - 40
- 40 - 80
- > 80

*Sources : **1** Agreste - Recensement agricole 2020 / Agence bio 2025 - traitement DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.*

Évolution des surfaces et nombre d'exploitations en PPAM bio en Auvergne-Rhône-Alpes[2]

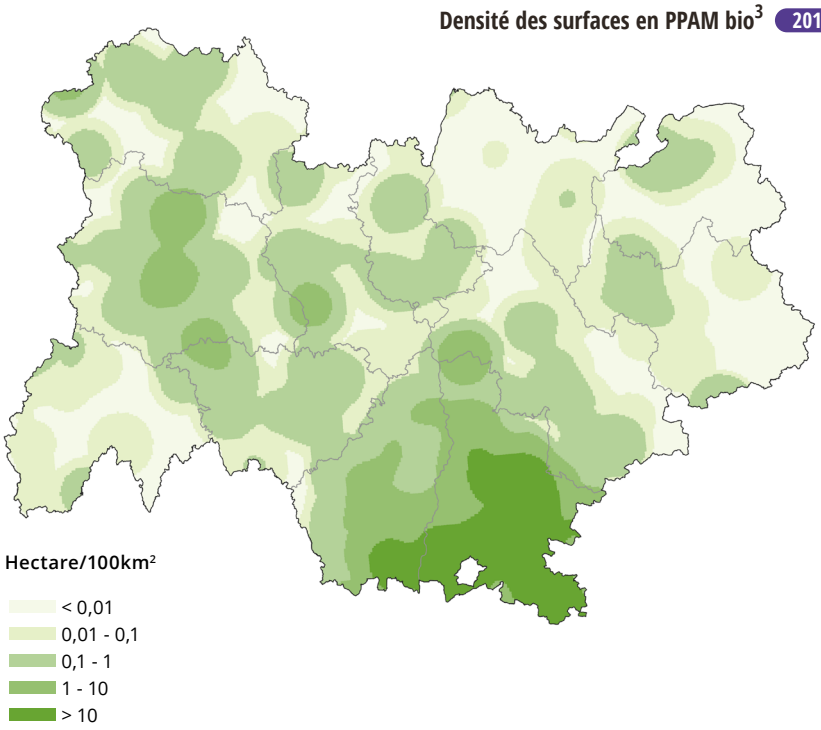


Les surfaces et le nombre d'exploitations bio ont augmenté de manière constante jusqu'en 2023, avant de connaître un recul en 2024. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs :

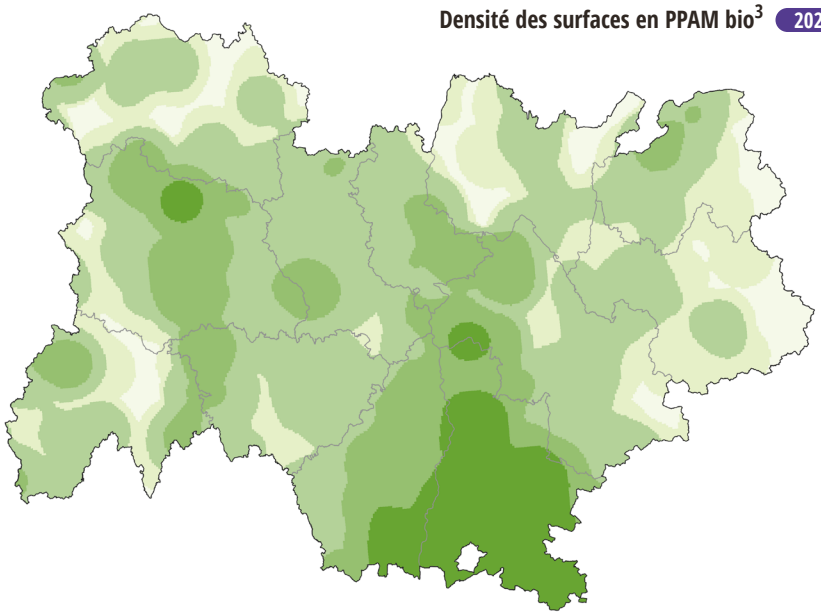
- une baisse de la consommation de produits bio à partir de 2022 (y.c. cosmétiques bio) en lien avec la baisse du pouvoir d'achat des ménages
- un impact climatique et sanitaire sur la rentabilité des exploitations
- une saturation du marché des huiles essentielles après le covid

Les surfaces en PPAM en agriculture biologique ont doublé depuis 2014, passant de 1 674 hectares à 3 335 en 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une augmentation moyenne annuelle de + 4,7 % sur 11 ans.[4]

Densité des surfaces en PPAM bio[3] **2014**



Densité des surfaces en PPAM bio[3] **2025**



*Sources : **2** Données Agence Bio 2025, traitement CRA AURA. Le houblon n'est pas pris en compte. **3** Agence Bio, traitement DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes. **4** Agence Bio 2025*

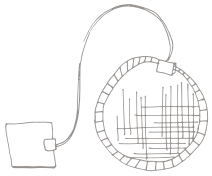
Pour 40% des exploitations productrices de PPAM, elles sont la production principale. Dans les autres cas elles interviennent en diversification d'exploitations de maraîchage ou arboriculture pour la majorité. Pour les autres exploitations, les PPAM sont des ateliers de diversification pour des exploitations productrices de légumes et fruits principalement. 47% des exploitations productrices de PPAM bio font moins de 10 ha.

Dynamique d'installation et de conversion

75% des installations aidées d'exploitations productrices de PPAM en 2025 en AURA étaient en bio. 1 installation aidée sur 4 en PPAM était dans la Drôme, les autres installations aidées en PPAM bio se trouvant dans les départements de l'Allier (17%), de l'Ardèche (17%), du Rhône (17%) et de manière anecdotique en Isère, Loire et Haute-Savoie.

Parmi les producteurs de PPAM, on compte 4 typologies de fermes:

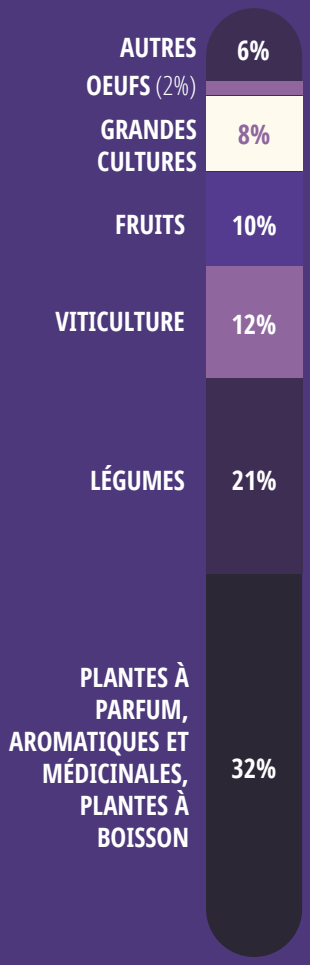
- **Les producteurs mécanisés avec des surfaces de plusieurs hectares qui ne font pas du tout de cueillette et cultivent une faible diversité d'espèces.**
- **Les producteurs peu mécanisés très diversifiés sur petites surfaces** (autour de 5000 m^2).



- **Les producteurs-cueilleurs qui ont des petites parcelles aux productions très diversifiées et qui pratiquent de la cueillette sauvage de quelques espèces.** La cueillette sauvage est une activité qui permet de diversifier la gamme de produits commercialisés, pour les producteurs qui vendent en circuits courts ou en coopérative.
- **Les cueilleurs, dont l'activité est fortement liée à la présence de collecteurs.** Ils sont concentrés autour des coopératives de PPAM et peuvent avoir des statuts différents en fonction de leurs activités de transformation (agriculteur, commerçant, artisan).

La lavande et le lavandin sont les principales productions de la filière PPAM Bio. 356 exploitations produisent des lavandes et/ou lavandins bio, elles représentent ainsi 34% des exploitations productrices de PPAM bio et 96% d'entre elles sont situées en Drôme/Ardèche.

Répartition des exploitations cultivant des PPAM bio selon leur spécialisation[5]



*Source : **5** Données Agence Bio, traitement CRA AURA.*



L'AVAL

La filière régionale se structure autour de transformateurs de premier niveau — fabricants d'extraits végétaux, distilleries et producteurs d'herbes aromatiques fraîches, coupées, séchées ou surgelées — suivis par les laboratoires cosmétiques, pharmaceutiques et de parfumerie, ainsi que par les industries agroalimentaires. Les fabricants certifiés bio qui transforment majoritairement des PPAM se concentrent principalement dans trois secteurs : les compléments alimentaires, la distillation, ainsi que la production de tisanes et d'herbes aromatiques

En Auvergne-Rhône-Alpes, il y a **57 fabricants de cosmétiques** en marque propre labellisés "**Cosmébio**", et **10 fabricants** de cosmétiques et huiles essentielles estampillés "**Nature & Progrès**". L'association Cosmébio a son siège social dans la Drôme.

Principaux fabricants certifiés bio utilisant des PPAM en Auvergne-Rhône-Alpes en 2025[6]



Le marché français des produits à base de PPAM bio connaît une croissance contrastée selon les circuits de distribution, timidement portée par la vente en pharmacies et e-commerce, tandis que les ventes en magasins bio et Grande et Moyenne Surface (GMS) reculent sur la plupart des produits bio. Alors que les magasins bio connaissent une reprise des ventes depuis 2024 (+7% en 2025), le rayon non-alimentaire peine à retrouver une dynamique positive (Hygiène-soins : -8,3% CAD Mars 2026 ; Complément alimentaire : -6,2% CAD Mars 2026).

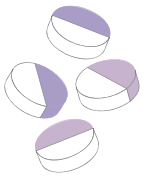
En GMS, la tendance est fortement à la baisse sur le DPH* puisque l'offre bio du rayon DPH a été divisée par 2 depuis 2021 ; on observait encore une baisse de -14,5% début 2026.[7]

**DPH= Droguerie, Parfumerie et Hygiène*

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

+3,6% de croissance en 2025, mais la part de consommateurs reste stable. Les pharmacies restent leaders devant le e-commerce, mais leurs ventes bio reculent néanmoins de 7 % début 2026.

Les magasins bio représentent 8% de part de marché. La vitalité, l'humeur-stress-sommeil, et la digestion sont dans le top 3 des promesses vendues en magasin bio.[8]



HUILES ESSENTIELLES

Stabilisation des ventes en pharmacie, et diminution de -21% entre 2021 et 2024 en magasin bio. Ravintsara (origine: Madagascar), Tea Tree (origine: Chine ou Australie ou Afrique du Sud), lavande fine (origine Bulgarie majoritairement, puis France), menthe poivrée (origine Inde majoritairement) , romarin (origine Maghreb majoritairement) et hélichryse sont dans les meilleures ventes. Bien qu'il existe des huiles essentielles de producteurs français, les plus gros volumes proviennent d'huiles essentielles exotiques.[9]



INFUSIONS BIO

Légère baisse des ventes. 73% des volumes d'infusions bio sont vendus en GMS, EDMP et Proxi, et 27% en magasin bio. En pharmacie et parapharmacie, la part des infusions certifiées bio est en hausse et représente 71% des volumes en 2024. Les plantes les plus vendues en magasin bio sont le thym, le maté, l'hibiscus et la verveine. Mais là encore, les productions étrangères à bas coût concurrencent fortement les productions françaises.[11]



COSMÉTIQUE & HYGIÈNE BIO



Un marché globalement en croissance mais qui connaît de fortes difficultés en grande distribution.

Le réseau spécialisé bio devrait retrouver la croissance en 2026 après plusieurs années de baisse, et la pharmacie reste sur une tendance de croissance soutenue.[10]

La filière PPAM bio, pionnière en matière de végétal et d'engagement, est aujourd'hui confrontée à une concurrence accrue autour de la naturalité, parfois non certifiée, tout en devant concilier attractivité tarifaire et préservation de l'origine et de la qualité des matières premières.

*Source :. **6** Agence Bio - OC, traitement Cluster Bio 2025. Ce graphique ne regroupe que les entreprises certifiées AB. **7** Bioanalytics, Circana. **8** Synadiet et OpenHealth Company. **9** Source classement : Bionanalytics Good. **10** Cosmébio. **11** Bionanalytics Good, Circana.*

ANALYSE DE LA FILIÈRE PPAM BIO

PAR LES MEMBRES DE L'ORAB



FORCES

- Un savoir-faire historique et une filière bien structurée (présence de coopératives et distilleries locales, labels et certifications)
- De nombreux transformateurs de plantes bio sont situés en région (extraits végétaux, cosmétiques, compléments alimentaires, tisaniers)
- Des consommateurs régionaux attachés aux produits locaux
- Des bassins de consommation importants dans la région
- Un mode de culture source d'externalités positives nombreuses (sol, biodiversité, climat, santé et tourisme)
- Des terroirs et des conditions pédoclimatiques favorables, permettant une grande diversité des produits
- Une forte part de producteurs et productrices en bio

FAIBLESSES

- Une production fragmentée, avec parfois un manque de coordination entre producteurs, transformateurs et distributeurs
- Des coûts de production élevés (main d'oeuvre intensive, investissements parfois importants à l'aval)
- Un manque de rémunération des externalités positives de l'agriculture biologique
- Un produit qui n'est pas de première nécessité et qui peut donc être soumis à une baisse de consommation selon la conjoncture économique
- Une concurrence internationale féroce et parfois déloyale (importations à bas prix, falsification, etc.)



OPPORTUNITÉS

- Un engouement pour les produits naturels
- Un soutien fort des pouvoirs publics : des objectifs politiques ambitieux et mise en oeuvre de dispositifs de soutien financier (Plan Ambition Bio, Plan Bio de la Région, etc.)
- Innovation et diversification (nouveaux débouchés pharmaceutiques et en alimentation animale, valorisation de co-produits, etc.)
- Des filières équitables qui se structurent entre amont et aval

MENACES

- Des consommateurs qui recherchent souvent du local plus que du bio.
- L'arrêt du financement des aides au maintien de la bio dans la cadre de la Politique Agricole Commune
- Les aléas causés par le changement climatique qui réduisent les rendements : sécheresses, canicule, fortes pluies au printemps, etc.
- Des besoins d'irrigation qui risquent d'être croissants dans le contexte de changement climatique
- Une forte concurrence des pays producteurs de l'Europe de l'Est et d'Asie
- Concurrence avec des molécules de synthèse produites à moindre coût que les actifs issus des plantes (exemple du linalol de synthèse face à l'huile essentielle de lavandin ou de la sclaréol de synthèse face à la sclaréol issue de la sauge sclarée)
- Dépérissement de la lavande et du lavandin & ravageurs (noctuelles) favorisés par le changement climatique
- Manque de main-d'œuvre qualifiée (pénurie de saisonniers, transmission des savoir-faire menacée)

AUTRES RESSOURCES

Agence Bio : www.agencebio.org
FNAB - Produire Bio : www.produire-bio.fr
ITAB : http://itab.asso.fr
PPAM de France : www.ppamdefrance.com
ITEIPMAI : www.iteipmai.fr
Plantes Actives : www.plantesactives.fr
Cosmébio : www.cosmebio.org
Synadiet : www.synadiet.org

POUR ALLER PLUS LOIN :

Les membres de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes (ORAB) :

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
(lucas.prost@agriculture.gouv.fr)

Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes
(bboissonnier@cluster-bio.com)

FRAB Auvergne-Rhône-Alpes
(marc.berthelemot@aurabio.org)

Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
(coralie.di-bartolomeo@aura.chambagri.fr)

PARTENAIRES DE LA FILIÈRE BIO Auvergne-Rhône-Alpes

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes - Maquettage : Laure PERROLLAZ EI - Imprimé sur du papier recyclé - Octobre 2026